

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 28365**

Intitulé

Expert en systèmes d'information

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Partner Formation - Isitech	gérant

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'Expert en Systèmes d'Information est responsable du bon fonctionnement, de la continuité de service et de l'évolution du système d'information. Qu'il exerce dans le cadre d'une société de services (SSII) ou chez un client final, l'expert dirige et pilote les équipes techniques chargées de la mise en place des projets grâce à des outils de management et veille à la mise en place et au respect des bonnes pratiques et des normes. Il a également pour mission l'audit, l'expertise technique dans la mise en œuvre de ces différents projets tout en veillant à anticiper les besoins futurs pour l'évolution du SI.

Les activités visées par le titre sont les suivantes :

Activité n°1 - Management, Supervision et Sécurisation des Systèmes d'Information : L'Expert en système d'information supervise l'infrastructure globale du système d'information. Il contrôle et gère l'exploitation quotidienne. Il s'assure du bon fonctionnement du système et de sa disponibilité. Il est garant de la sécurité et de la sauvegarde du système d'information.

Activité n°2 - Management et Pilotage du développement, de la maintenance et de l'évolution des plateformes logicielles : L'expert en système d'information manage le cycle de vie des plateformes logicielles de l'entreprise. Il pilote le recueil et l'analyse du besoin. Il gère la définition et l'élaboration des spécificités fonctionnelles et/ou techniques. Il organise et gère l'élaboration de la solution en adéquation avec les besoins et le budget du client final.

Activité n°3 - Management et audit des Systèmes d'Information : Le management et l'audit du système d'information permettent, grâce à une approche par processus clairement définie et contrôlée, d'améliorer la qualité du système d'information et le service aux utilisateurs.

Les capacités attestées :

- Piloter un projet de A à Z (planning, ressources, échanges avec les différents acteurs, analyse, suivi des livrables)
- Mettre en œuvre la stratégie du système d'information en adéquation avec les besoins métiers et fonctionnels de l'entreprise,
- Analyser et modéliser les besoins fonctionnels « métiers » des utilisateurs
- Manager et gérer le service informatique et/ou des équipes de projet
- Superviser l'exploitation du système d'information,
- Superviser la politique de sécurité du système d'information
- Superviser le déploiement des solutions techniques retenues.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Entreprises de Services Numériques (ESN)
 - Sociétés de tous secteurs ayant un service informatique
- Selon la taille et l'activité de l'entreprise, il assurera différentes fonctions :

- Administrateur / Administratrice du Système d'Information
- Architecte du Système d'Information
- Consultant / Consultante technique et/ou fonctionnel
- Expert / Experte sécurité informatique
- Ingénieur / Ingénieure système/réseaux et/ou logiciel
- Responsable technique, de projets ou de Système d'Information

Après plusieurs années d'expérience dans les systèmes d'information, il deviendra :

- Directeur / Directrice de projet en informatique
- Directeur / Directrice du système d'information

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1802 : Expertise et support en systèmes d'information

M1803 : Direction des systèmes d'information

M1805 : Études et développement informatique

M1806 : Conseil et maîtrise d'ouvrage en systèmes d'information

M1810 : Production et exploitation de systèmes d'information

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les composantes de la certification sont organisées en 3 blocs de compétences :

- Management, Supervision et Sécurisation des Systèmes d'Information
- Management et Pilotage du développement, de la maintenance et de l'évolution des plateformes logicielles

Modalités d'évaluation

- En cours de formation : Communication orale, Travaux pratiques, Etude de cas, Mise en situation professionnelle, Projet technique soutenu devant un Jury

- Pour les personnes se présentant par validation des acquis de l'expérience (VAE) : Le candidat doit justifier de 1 année d'expérience professionnelle en lien avec le référentiel d'activité. Après une phase de recevabilité, il rédige un dossier descriptif de preuves. Il rencontre le jury qui détermine l'étendue de la validation. Les composantes sont identiques.

Chaque bloc de compétences acquis fera l'objet de la délivrance d'une attestation. L'obtention de l'ensemble des blocs permettra l'obtention du titre.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 28365 - Management et pilotage du développement, de la maintenance et de l'évolution des plateformes logicielles	<p>Descriptif : Les compétences attestées sont les suivantes : - concevoir et élaborer un modèle permettant de représenter la solution choisie, - gérer l'élaboration et le déploiement d'une plate forme logiciel au sein du système d'information, - superviser la mise en oeuvre d'outils décisionnels.</p> <p>Modalités d'évaluation : Devoirs écrits, travaux pratiques, étude de cas et mise en situation professionnelle.</p>
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 28365 - Management, supervision et sécurisation du Système d'Information	<p>Descriptif : Les compétences attestées sont les suivantes : - coordonner et manager l'ensemble du processus d'intégration d'un nouveau service/produit au sein du système d'information. - superviser la mise en oeuvre d'un plan de sécurisation du système d'information. - gérer la formation et les campagnes de sensibilisation des utilisateurs.</p> <p>Modalités d'évaluation : Devoirs écrits, travaux pratiques, étude de cas et mise en situation professionnelle.</p>
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 28365 - Management et Audit des SI	<p>Descriptif : Les compétences attestées sont les suivantes : - allouer les ressources requises pour pour la réalisation des différentes tâches, - développer et rentabiliser les offres en fonction des marchés, - management des compétences internes et externes, - management de la relation client.</p> <p>Modalités d'évaluation : Devoirs écrits, travaux pratiques, étude de cas et mise en situation professionnelle.</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUINON		COMPOSITION DES JURYS	
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Président: Le Directeur de PARTNER FORMATION 4 membres : Un professionnel employeur, un professionnel salarié, deux formateurs.
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Président: Le Directeur de PARTNER FORMATION 4 membres : Un professionnel employeur, un professionnel salarié, deux formateurs.
En contrat de professionnalisation	X		Président: Le Directeur de PARTNER FORMATION 4 membres : Un professionnel employeur, un professionnel salarié, deux formateurs.

Par candidature individuelle	X	Président: Le Directeur de PARTNER FORMATION 4 membres : Un professionnel employeur, un professionnel salarié, deux formateurs.
Par expérience dispositif VAE prévu en 2010	X	Président: Le Directeur de PARTNER FORMATION 4 membres : Un professionnel employeur, un professionnel salarié, deux formateurs.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 19 novembre 2013 publié au Journal Officiel du 29 novembre 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau I, sous l'intitulé "Expert en systèmes d'information" avec effet au 30 octobre 2008, jusqu'au 29 novembre 2016.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 07 avril 2017 publié au Journal Officiel du 21 avril 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau I, sous l'intitulé "Expert en systèmes d'information" avec effet au 29 novembre 2016, jusqu'au 21 avril 2020.

Pour plus d'informations

Statistiques :

20 personnes par an

Autres sources d'information :

<http://www.ecole-isitech.com/bac-5-cycle-d-ingenierie-esi-niv-i-rncp.html>

Site de PARTNER FORMATION - ISITECH

Lieu(x) de certification :

Partner Formation - Isitech : Auvergne Rhône-Alpes - Rhône (69) [Lyon 7°]

Partner Formation - Isitech : Île-de-France - Paris (75) [Paris]

Partner Formation - Isitech : Auvergne Rhône-Alpes - Loire (42) [Saint Etienne]

Partner Formation - Isitech : Île-de-France - Hauts-de-Seine (92) [Montrouge]

PARTNER FORMATION - ISITECH - 99, rue de Gerland 69007 LYON

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

- AFPI Loire - 16 Boulevard de l'Étivalière - 42950 Saint Etienne Cedex 9
- IP-Formation - 25, rue Claude Tillier - 75012 Paris
- ESIC Paris - 41 rue Périer - 92120 Montrouge
- ADALE-Sup de Vinci - 6/12 avenue Léonard de Vinci - Courbevoie - 92916 Paris la Défense Cedex
- Institut Limayrac -50 rue de Limayrac - 31500 Toulouse

Historique de la certification :

Certification précédente : Expert en systèmes d'information